



Limay

informations

Bulletin municipal • N° 261 • Juillet - Août 2016

Dossier p. 13

L'éveil à la citoyenneté



Port de Limay :
Qui décide, quels enjeux ? p.24



www.ville-limay.fr



Mme BOURÉ
1^{re} Adjointe au Maire
Projet éducatif local, Scolaire, Périscolaire, Services publics, Relations Communauté Urbaine.
Permanence :
Lundi de 14h30 à 17h
Sur rendez-vous au
01.34.97.27.13



M. NEDJAR
Adjoint au Maire
Aménagement du territoire (Grands projets : CV, Solex, marmite, Célestins, passerelle...), Urbanisme, Commissions de sécurité, Patrimoine bâti, Déplacements / Mobilité.
Permanence :
Samedi de 10h à 12h
Sur rendez-vous.



Mme MACKOWIAK
Adjointe au Maire
Action sociale, Affaires générales.
Permanence :
Vendredi de 10h à 12h
Sur rendez-vous.



M. MPUNGA
Adjoint au Maire
Cadre de vie des espaces publics (propreté de la ville, CLSPD, médiation...), Tranquillité publique, Relations publiques.
Permanence :
Mercredi de 14h30 à 16h
Sur rendez-vous.



Mme MARTINEZ
Adjointe au Maire
Logement, Habitat.
Permanence :
Mardi de 14h30 à 16h
Sur rendez-vous.



M. BOURÉ
Adjoint au Maire
Culture, Systèmes d'information et de communication.
Permanence :
Mardi
Sur rendez-vous.



Mme BOCK
Adjointe au Maire
Petite enfance, Restauration.
Permanence :
Mercredi de 14h à 16h30
Sur rendez-vous.



Mme DANGERVILLE
Adjointe au Maire
Animations festives et vie de quartier, Vie associative, Education populaire.
Permanence :
Jeudi de 14h à 16h30
Sur rendez-vous.



M. ROUZIERE
Adjoint au Maire
Finances, Enfance, Jeunesse et Insertion.
Permanence :
Samedi de 10h à 12h
Sur rendez-vous.

Limay Informations | n°261

Sommaire

Limay bouge.....	4
Ça s'est passé à Limay	8
Portrait.....	12
Dossier	13
Sur le terrain.....	16
Associations / Sport.....	18
Commerce.....	21
Agenda	22
Développement économique	24
À votre service.....	30
Environnement.....	33
Libre expression	34
État civil.....	35

Conseillers Municipaux Délégués



M. PROD'HOMME
Sports.
Permanence :
Vendredi de 14h à 16h30
Sur rendez-vous.



M. RUBANY
Gestion des risques.
Sur rendez-vous.



Mme LE ROUX
Seniors.
Sur rendez-vous.



Mme TIFI-MAMBI
Handicap et accessibilité.
Sur rendez-vous.



M. JUMEL
Commerce et Artisanat.
Permanence :
Mardi de 9h30 à 12h
Sur rendez-vous.

Limay informations – Bulletin Municipal Officiel (BMO).
Hôtel de Ville – 5, avenue du Président Wilson 78520 Limay.
Directeur de la publication : Eric Roulot.
Adjoint au Maire délégué à la communication : Denis Bouré.
Directeur de la Communication : David Reinhardt.
Rédaction : David Reinhardt. Photos : Nathalie Godart.
Tél. : 01.34.97.27.27 – d.reinhardt@ville-limay.fr.
Maquette : **B2D** 5 rue Édouard Branty – 78520 Limay.
Tél. : 01.34.97.50.90 – fjd.studio@gmail.com



Impression : ETC INN (Yvetot) RCS Rouen 429 608 110. Tirage : 8000 exemplaires.

Limay, une ville solidaire



« Il n'y a que l'opposition de ce qui est naturel et de ce qui est violent » théorisait le philosophe grec Aristote. De la période antique à nos jours, la résurgence de la violence est un fléau qui gangrène nos sociétés contemporaines. Peur, méfiance, stigmatisation... une division manifeste qui est accentuée par les récents événements d'Orlando aux Etats-Unis et de Magnanville, notre ville voisine. L'Euro de football, manifestation populaire et sportive, a été marqué également par ce cycle de violence. Le monde va mal et notre société avec : chômage exponentiel, repli identitaire, enrichissement des plus riches et précarisation et paupérisation de la société...

Les réponses laissent pourtant entrevoir l'espoir d'une société meilleure faite de plus d'égalité et de solidarité. Quand des centaines de milliers de personnes manifestent chaque semaine depuis plusieurs mois contre la loi travail qui aura pour conséquences d'exacerber les inégalités et la concurrence, quand les supporters du foot se

retrouvent dans des fans zones, au café, dans des quartiers comme c'est le cas à Limay, quand des milliers de personnes se rassemblent et participent aux nombreux hommages rendus aux deux policiers de Magnanville, c'est bien un message de paix, de solidarité et d'égalité que nous envoie la population. Et lorsqu'à Limay nous faisons une si belle fête de la fraternité, réunissant sur la totalité de la journée près de 3 000 personnes, dans un esprit bon enfant, chaleureux et fraternel, nous démontrons qu'ensemble nous pouvons agir contre les replis, pour une société du partage.

Nous continuerons d'agir avec vous pour construire une ville où l'on se respecte, où l'on s'accepte dans la différence, où l'on vit ensemble.

Éric Roulot
Maire de Limay
Vice-président de la Communauté
Urbaine Grand Paris Seine et Oise

La reprise de Dunlopillo et le maintien de l'emploi

Victoire des représentants du personnel avec le soutien du Maire de Limay

C'est finalement le fonds Perceva, le candidat idéal des salariés, qui a été choisi pour reprendre l'un des principaux fabricants français de literie, avec ses marques Dunlopillo, Tréca ou Simmons.

Perceva s'engage à financer les besoins de Cauval avec une double perspective : restaurer la santé économique et créer de la valeur industrielle durable.

En France le repreneur va investir 70 millions d'euros, dont 40 millions en fonds propres. Déjà 15 millions d'euros ont été provisionnés pour les achats de matières premières afin de relancer la fabrication, avant le pic de production de mai à juillet, pour ne pas rater la saison des ventes pendant l'été.

Au total 1 445 emplois vont être sauvés sur un total de 1 660 en France, et sept usines conservées sur huit.

La quasi-totalité des emplois seront préservés dans le Mantois (276 sur 297) et des engagements précis sont pris pour refonder un véritable projet industriel cohérent et producteur de richesse.

Une catastrophe sociale évitée

Une décision qui satisfait Éric Roulot, acteur de longue date du dossier. L'édile se félicite de ce choix, qui permet de pérenniser l'activité économique et l'emploi sur le bassin de vie. Celui qui est vice-président de la Communauté Urbaine Grand Paris Seine et Oise, s'était très tôt

engagé sur le sujet, en réservant du foncier pour l'installation de l'usine de production de matelas. Il avait été soutenu dans cette démarche par le Conseil Départemental des Yvelines.

Convaincu de l'attractivité du territoire du Mantois et de son développement, Éric Roulot espère que cette bonne nouvelle sera précurseur d'une nouvelle ère de prospérité économique sur un bassin de vie nanti de ressources propices à son développement (voies navigables, fluviales et terrestres).

Il considère que la mobilisation de tous les acteurs du territoire pour que les engagements pris par ce fonds d'investissement français (Perceva) soient tenus dans la durée.

Les futures zones bleues ne seront pas payantes

Les zones de stationnement à partir du 4 juillet seront réglementées et gratuites.

C'est afin de préserver le stationnement gratuit que la municipalité a décidé d'instaurer des zones bleues gratuites, à titre expérimental, aux abords des commerces.

Cette nouvelle disposition est due au constat suivant : la gratuité des parkings publics, l'absence de régulation et les tarifs pratiqués pour se

garer en sous-sol conduisent certains automobilistes de Limay et d'ailleurs à stationner toute la journée sur les parkings publics « aériens ».

Ainsi le manque de places est devenu préjudiciable à l'activité commerciale. Pour desserrer les contraintes et préserver le commerce de proximité la ville a décidé d'activer 2 leviers.

- 1) l'installation de zones bleues proches des commerces pour favoriser le turn-over.
- 2) l'action auprès des bailleurs

pour baisser les tarifs pour les parkings privés en sous-sol.

Toutefois, les élus souhaitent maintenir les parkings publics gratuits. « Et nous refusons de devenir le parking du Mantois. C'est pour cela que nous avons décidé d'agir » précise le Boniface Mpunga.





Église Saint Aubin

Réparation du clocher

« **L**a Mairie prendra ses responsabilités », avait annoncé le Maire de la ville de Limay, suite à l'endommagement du clocher du lieu de culte. Secoué par des vents violents, l'édifice qui date du XII^e siècle a vu l'une de ses quatre colonnades perdre un

pilier. Après des travaux d'expertises, en présence des architectes des monuments historiques et des bâtiments de France, la ville de Limay a entrepris les 2 et 3 juin la sécurisation des clochetons de l'église. Ainsi seront réparées les pierres susceptibles de tomber.

Le périmètre sécurisé sera de nouveau ouvert à la circulation une fois les travaux achevés.

Depuis 2008, la ville de Limay a investi 500 000 euros de travaux de consolidation et de rénovation des parties intérieures de l'église.

Visite du Maire de Limay à Marwan Barghouti

ce qu'il faut retenir

Ils se sont heurtés à l'intransigeance des gardiens du pénitencier de Gilboa, situé entre Jéricho et Jérusalem. La délégation dont ont fait partie le Maire de Limay et plusieurs élus français (Bondy, Genevilliers, Vitry sur Seine, Bezons, Valenton, Bergerac...) avait effectué le voyage pour rencontrer le prisonnier palestinien. Face à ce refus catégorique, les édiles ont organisé une conférence de presse, en présence de Fadwa Barghouti, la femme de Marwan. Ils ont formulé une

demande de libération, pour celui qui est emprisonné depuis 2002.

« Au-delà du symbole de Marwan Barghouti, la Palestine incarne une grande injustice de notre monde. C'est une lutte pour la justice, la dignité et les droits de l'homme. Il est le Mandela de notre temps. Nous avons le devoir de mener la même lutte acharnée, patiente, que celle que nous avons menée pour Mandela. Tous deux sont des hommes d'exception. Barghouti n'est pas un terroriste, c'est un homme d'État, capable de

fédérer les factions palestiniennes qui se disputent et de contribuer à une issue politique du conflit, pour soustraire le peuple palestinien à l'apartheid qui lui est imposé » s'est expliqué Éric Roulot.

Loin de se décourager, les élus français ont initié une nouvelle démarche : un appel à la mobilisation qui est lancé auprès des élus de toutes collectivités, Français et Européens, pour effectuer un nouveau voyage en Israël à l'automne prochain.

3^e édition de la Fête de la fraternité Une belle réussite

Ils étaient plus d'un millier à suivre la prestation de Youssoupha et environ 3000, dès l'ouverture de la manifestation municipale, à avoir fréquenté les allées de Limay plage, théâtre de l'évènement.

« **E**st-ce que vous êtes un public de boss? ». En chœur, en liesse, la jeunesse limayenne à l'unisson s'est affublée de ce titre honorifique, en paraphrasant les propos du célèbre rappeur, Youssoupha. Triple disque d'or, le natif de Kinshasa, tête d'affiche de la manifestation municipale a tenu en haleine durant une heure et demie ses multiples fans et de nombreux profanes qui découvraient son style musical, mélange de hip-hop et de rythmes urbains. Ils étaient plus d'un millier à suivre la prestation de Youssoupha et environ 3000, dès l'ouverture de la fête de la fraternité, à avoir fréquenté les allées de Limay plage, théâtre de l'évènement.

Message de paix et d'unité

Habillé pour l'occasion d'un t-shirt de couleur orange estampillé « fête de la fraternité », Éric Roulot, initiateur de la manifestation, s'est félicité de cette forte participation. « Je suis très fier de ce message d'unité et de paix donné par notre ville, sur notre bassin de vie, et même au niveau national », en référence aux événements terroristes de ces derniers jours.

Démarrée à 13 heures, la fête de la Fraternité a vu la participation de plusieurs associations limayennes: le Comité des fêtes et son stand frites-saucisses, Peuples d'ici et d'ailleurs et les mets orientaux pris d'assaut à la rupture du jeûne, Femmes debout, France Cuba, les Amis de la Nouvelle Réserve...

Autre attraction de la journée, le marché artisanal, avec la vente des produits du terroir. Manifestation familiale, la fête de la fraternité a vu également la participation de nombreux enfants qui y ont

trouvé leur compte au travers des différentes animations organisées (rodéo, toboggan géant, géorium, cabane à mots).

Plus tôt dans la journée, avant la prestation de Youssoupha, se sont succédé la chorale du club de la Joie de Vivre (association de retraités), les groupes du Conservatoire à Rayonnement Communal de la ville de Limay et des ateliers de musique assistée sur ordinateur. Anisse Le Diez, jeune rappeur limayen, accompagné dans la production de son premier album par la municipalité, a effectué une prestation remarquée et appréciée.

La fête de la fraternité a été initiée en 2014 par la majorité municipale, pour favoriser l'expression des talents locaux, mais également renforcer le lien social au sein de la population. En cette période de net recul de la parole publique, cet évènement contribue à renforcer les sentiments de fraternité et solidarité au sein d'une société marquée par l'individualisme.



Les Fêtes de Limay



Voyage des seniors avec le CCAS à Honfleur

La fête des voisins au quartier de la Gare et du Village



Spectacle de danse du CRC



Spectacle Émilie Folie des enfants du centre de loisirs à la salle municipale



AG Mémoire d'Aincourt

La remise des dictionnaires aux élèves entrant en 6^e par la 1^{re} adjointe au Maire, Dominique Bouré



La guinguette des bords de Seine



Commémoration du 27 mai au monument aux morts



Remise du permis piéton par Boniface Mpunga, adjoint au Maire en charge de la prévention



Tu tires ou tu scratches, manifestation alliant compétition de pétanque et culture urbaine



Opération de nettoyage des berges de Seine



Cérémonie de remise et de clôture de la première phase du projet Chantons

Cérémonie du 18 juin au monument aux morts



Cérémonie de remise des diplômes de natation



Exposition « Les enfants d'Échidna et de Typhon »



Animation seniors





Art de la Toiture, Isolation, Bardage

S.A.S. A.T.I.B.

COUVERTURE - ZINGUERIE - GOUSSIÈRES
FENÊTRE DE TOIT - ISOLATION - BARDAGE - RÉNOVATION - ENTRETIEN

1, rue des Wagonnets - 78520 LIMAY - Tél. : 01.30.92.02.69 - E-mail : atib.sas@orange.fr



AGE D'OR SERVICES
Une présence active à vos côtés

NOUVEAU



Aide à domicile



Livraison



PORTAGE DE REPAS

Des repas variés et équilibrés - Une assurance fraîcheur



Accompagnement

Promenade véhiculée TPMR

Jardinage

Bricolage



Tél. : 01.34.97.72.15

**9 bis, Boulevard Aristide Briand
78520 LIMAY - (sur rendez-vous)**

limay-mantes@agedorservices.com - www.agedorservices.com

Convention Transport Sécurité Scolaire



Ouvert du Mardi au Dimanche
Pour les Femmes: de 12h à 19h30
Pour les hommes: de 20h à 23h30

Offrez vous un moment de détente à l'orientale

ROYAL HAMMAMS

ALLÉE DES MÉDECINS
78200 MANTES LA JOLIE

Téléphone : 01.30.94.21.72
royalhammams@gmail.com
www.royal-hammams.com

- EVASION
- BIEN-ÊTRE
- CONVIVIALITÉ

Nouveau Concept
Changement de propriétaire



MEDOUZE CHANTEUR HIP HOP



C'est l'un des membres de la nouvelle scène hip hop. Medouze revient sur les dessous de TALENT BRUT, son 9^e album EP, 5 titres, plein de bonnes surprises. Pas de doute, il est impossible de ne pas tomber sous le charme de Medouze.

Medouze originaire de Limay, est un passionné de hip-hop qu'il pratique sous diverses formes depuis son plus jeune âge. Fruit d'une collaboration avec des amis musiciens, Doudou Masta et Alino, son dernier album en date, est à la fois introspectif et profondément personnel. Medouze s'est arrêté pour refaire le monde le temps d'une interview et évoquer son parcours musical.

Seule la musique joue un rôle majeur pour Medouze : « Elle m'a aidé à me réintégrer au monde qui m'entourait ». Adolescent Medouze prend des cours de musique à l'école de Musique de Limay et multiplie les petits boulots (employé pour EDF, GDF et aujourd'hui coach sportif dans la boxe anglaise...).

Autodidacte et chanteur hors pair, ce jeune prodige laisse ensuite entendre sa sublime voix. « La passion pour la musique, elle me vient depuis très longtemps, depuis toujours en fait. J'avais 17 ans quand je me suis inscrit à l'école de musique de Limay ».

Aujourd'hui à 40 ans il écrit le titre « Faux calme ».

S'ensuit son dernier EP Talent Brut, haut en couleur... il n'y a qu'à voir la pochette et son nouveau clip qu'il a tourné au Havre ! On retient ses mélodies et son style unique.

Pourtant, tout ne fut pas simple dès le départ. Les maisons de disques reconnaissent son talent mais ne

savent pas comment le placer sur le marché, le jugeant trop « différent ». Le chanteur décide alors de créer son propre label de musique « Royal Prod ».

Le chanteur d'ici quelques semaines partira en tournée. Son nouvel album l'emmènera en Europe et Medouze a choisi notamment de nombreuses scènes à Paris, Lille, Bordeaux, en Suisse, en Belgique et en Espagne pour ses prochains concerts.



Son clip : A découvrir sans modération sur Youtube
<https://www.youtube.com/watch?v=cV9VV-mmLIY>
 Pour le contacter : medouzemusic@gmail.com

Éveil à la citoyenneté

Un conseil municipal des enfants à la rentrée

Lors du conseil municipal du 19 mai, l'élu à la jeunesse, Julien Rouzière, a présenté le projet de création de la nouvelle instance.

Pourquoi créer un conseil municipal des enfants ?

C'est l'un des engagements de campagne de la majorité municipale. Les élus souhaitent ainsi créer une nouvelle institution à Limay, par les enfants et pour les enfants. À la rentrée prochaine, seront élus 28 futurs membres du 1^{er} conseil municipal des enfants de la ville de Limay.

Il s'agit de favoriser l'éveil à la citoyenneté des enfants dès leur plus jeune âge afin qu'ils deviennent acteurs de leur commune.

Ce conseil municipal des enfants, sera un lieu d'échange et un outil au service des enfants, dans un cadre collectif.

Qui peut voter, qui peut être élu ?

Les élections se dérouleront dans les 7 écoles de la commune en novembre prochain. Tous les élèves des écoles élémentaires (CP au CM2), potentiels électeurs, pourront élire leurs représentants au Conseil Municipal des Enfants. Quatre élèves par école (deux filles et deux garçons) de niveau CM1 et CM2 seront élus pour deux ans. Un mandat qui sera étendu à l'entrée au collège, pour les élèves en fin de parcours de leurs cursus élémentaires.

Quel en sera son fonctionnement ?

Les membres du conseil municipal des enfants se réuniront en séance plénière une fois par trimestre. Ils se prononceront sur différents projets qu'ils élaboreront au sein de commissions ad hoc organisées toutes les 6 semaines.

Les séances plénières qui auront lieu le samedi matin, seront publiques et destinées à des délibérations sur de grands projets.

Les 28 jeunes élus occuperont également des fonctions de représentation, en participant aux inaugurations, commémorations et manifestations municipales.

Sont également prévues : visites des différentes institutions françaises (Senat, Assemblée Nationale, Conseil Constitutionnel...).

Les futurs élus du CME réaliseront un petit journal et participeront à la rédaction d'une page régulière dans le bulletin municipal et sur le site internet de la commune.

Le calendrier

À partir du 12 septembre au 1^{er} octobre : présentation du CME aux élèves dans les classes avec distribution d'un document de présentation à destination des élèves et de leurs parents.

Du 3 au 19 octobre : Appel à candidatures et dépôt de candidatures

Du 7 novembre au 21 novembre : campagne officielle, affichage, prise de parole...

Du 21 au 25 novembre : Élections



L'éducation et la citoyenneté primées

C'est avec beaucoup de fierté que, ce jeudi 30 juin, les élèves de la classe de CM2A de Mme Guelh de l'école Jean Zay ont reçu des mains du Directeur Départemental de l'Office National des Anciens Combattants et des Victimes de Guerre des Yvelines, le premier prix départemental du concours scolaire « Les Petits Artistes de la Mémoire ». Le carnet de guerre qu'ont réalisé ces élèves racontant le parcours pendant la première guerre du limayen François Corbonnois, mort pour la France lors de la bataille de Verdun en juin 1916, a été de loin le plus apprécié par le jury académique.



En tant que premier prix, leur carnet de poilu a été depuis transmis au rectorat pour concourir au prix académique et sûrement au prix national.



« Chantons », l'histoire d'un territoire imaginée, écrite et chantée par ses enfants



La ville de Limay et son conservatoire portent un projet d'opéra territorial qui réunit près de 150 élèves de la commune et de la ville voisine, Guernes. Se déclinant sur deux ans, il met en scène l'histoire locale du Moyen Âge à la Révolution sous la forme d'une pièce musicale. C'est le récit de Jean et Marie, deux limayens âgés de 10 ans, qui remontent le temps et atterrissent au Moyen Âge, en 1379. Ils sont accompagnés par Jean Martel, grand chambellan du roi Charles V. Ce dernier, dont le tombeau se trouve à l'église Saint Aubin de Limay, les charge d'une quête épique...

Six classes de CM1 et de CM2, ont ainsi rédigé une histoire fictive et historique, à partir du scénario décrit. Sous la responsabilité du service

archives et patrimoine de la ville de Limay, ces 150 élèves découvrent et s'approprient l'histoire locale et son patrimoine. En somme, un éveil à la citoyenneté, au travers d'un projet pédagogique, artistique et musical. Projet figurant au sein du Contrat de Ville, « Chantons ! » intègre des élèves issus de quartiers prioritaires afin de les sensibiliser à leur environnement culturel de proximité.

Interprétation sous la conduite de l'orchestre de la Police Nationale

Le 21 juin, le récit imaginé et écrit par les enfants a été présenté à la salle municipale de Limay. Cette cérémonie clôture la première phase du projet, avec la remise de la brochure contenant le conte « *Le Dratari et les*

Conquérants du temps » issu de cet atelier d'écriture (lire ci-dessous).

À la rentrée de septembre, s'amorcera la deuxième partie du projet : un oratorio territorial inspiré par le Conte précité, sera composé par Julien Le Herissier, professeur au Conservatoire à rayonnement départemental de Mantes-la-Jolie. Des élèves de 5^e du collège Galilée de Limay et de l'école élémentaire Jules Ferry, vont renforcer la maîtrise du Conservatoire à Rayonnement Communal, qui sera en charge de l'interprétation musicale du projet « Chantons », sous la conduite du prestigieux orchestre de la Police Nationale. Au printemps prochain, des représentations de cet opéra pour enfants seront données sur le territoire du Mantois avec tous les acteurs du projet.

Le Dratari et le conquérant du temps

La cérémonie de clôture de l'atelier d'écriture du projet « Chantons ! » s'est tenue le 21 juin à la salle municipale.

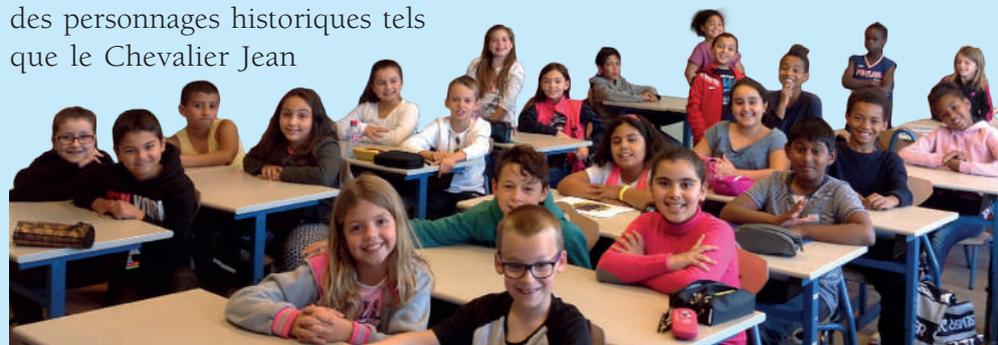
La satisfaction après l'effort, la réflexion et des heures de rédaction. Les élèves des classes de CM1 des écoles de Jean Zay, Jean Macé, Bois aux Moines et Jules Ferry ainsi que les classes de CE2/CM1 et de CM2 de l'école de Guernes ont pu dévoiler au public la fabuleuse histoire du « *Dratari et des Conquérants du Temps* ! » qu'ils ont inventé durant toute cette année scolaire. Chaque élève

a reçu une brochure de cette histoire lors de la cérémonie, prévue à cet effet.

Grâce à l'imagination des jeunes élèves, en compagnie de deux petits héros, Marie et Jean, le lecteur est invité à un voyage dans le passé, pour revivre des moments forts de l'histoire locale et la rencontre des personnages historiques tels que le Chevalier Jean

Martel, Jeanne D'arc, Henri IV ou le Marquis de Condorcet.

Ce conte sera adapté au prochain trimestre en opéra pour enfant et chanté au printemps 2017 par un chœur composé d'élèves de la maîtrise du Conservatoire, du Collège Galilée et de l'école Jules Ferry.



Limay, une ville participative

Plusieurs projets et initiatives renforcent ce désir, des élus, d'associer les Limayens à la décision publique.

L'actualité qui nous interpelle. Place de la République à Paris, depuis plusieurs semaines, chaque soir, des citoyens réinvestissent l'espace public comme du temps de la Grèce antique. Ils débattent et échangent. Dénommé « *Nuit Debout* » et popularisé par les médias sociaux, le phénomène interpelle et confirme le désenchantement de l'action politique qui se

traduit par un fort taux d'abstention lors des différentes élections locales et nationales.

À Limay, en prenant en compte cette situation, les élus de la majorité souhaitent, plus que jamais, investir la sphère publique et renforcer leur présence auprès de la population. Plusieurs initiatives et démarches nourrissent cette ambition : en prise directe, les permanences à l'hôtel de ville, les manifestations culturelles et festives.

La majorité municipale souhaite que le citoyen limayen devienne un

acteur de sa ville, avec une implication plus importante pour la chose publique qui se matérialisera par sa contribution active à la prise de décision et comme corollaire la prise en compte de l'intérêt général.

Qu'est-ce que la démocratie participative ?

La politologue anglaise, Carole Pateman, définit la démocratie participative comme un système de construction d'une citoyenneté utile, activée et éclairée. Elle met ainsi en avant la dimension émancipatrice de la construction sociale de la citoyenneté.

Un exemple de démocratie participative : En prise directe

Fructueux échanges entre élus et riverains au quartier du village

Il est 11 heures, allée des Couvertures. Des voitures sont garées tout le long du chemin. Au sein des résidences, les bâtiments ocres ont vu leurs couleurs pâlir avec le nombre des années. Au bord de certaines fenêtres, des antennes paraboliques, sont pointées vers l'horizon. En plein cœur du quartier du village, classé prioritaire,

se sont donnés rendez-vous élus de la majorité (le Maire et plusieurs de ses adjoints : Ghyslaine Mackowiak, Nicole Bock, Boniface Mpunga, Catherine Martinez et Muriel Dangerville) et plusieurs riverains se sont déplacés. Attentifs, ils écoutent, discutent et échangent avec la dizaine de limayens qui ont répondu à leur invitation. Les sujets

qui reviennent le plus : la rénovation des bâtiments, la mise en place d'un conseil citoyen dans le cadre du contrat de ville, la présence des médiateurs du service prévention-tranquillité au sein du quartier, la mise en œuvre du droit à l'eau pour tous, les vacances solidaires et la fête de la fraternité du 25 juin.

« *Nous avons besoin de vous. On ne fera pas de travaux sans vous consulter* » affirme avec conviction Boniface Mpunga, Adjoint au maire en charge du cadre de vie.

Le calendrier d'En prise directe :

- Samedi 17 septembre,
- Samedi 8 octobre,
- Samedi 12 novembre.





Jean Marc Rubany

Conseiller délégué en charge de la gestion des risques

La protection des populations est une mission essentielle des pouvoirs publics. L'exercice de cette responsabilité est l'affaire de tous. La population n'est pas à l'abri d'un risque industriel. Pour éviter un événement accidentel se produisant sur un site industriel et entraînant des conséquences immédiates graves pour les personnes, les populations avoisinantes ou l'environnement ; les établissements industriels font l'objet d'un suivi. Et c'est là que Jean-Marc Rubany, conseiller délégué en charge de la gestion des risques, intervient.

Pour Jean-Marc Rubany : « Il y a besoin, tant du côté des pouvoirs publics que du côté des élus et du côté des associations, d'échanger sur la situation

de ce territoire, qui est un territoire industriel, marqué par son passé, qui est exposé également à une série de risques naturels et techniques dont il nous faut parler de façon régulière. Nous pouvons, au travers de nombreuses réunions, évoquer à la fois des problématiques de risques accidentels, mais également des problématiques de risques produits par la pollution par exemple. Aucune collectivité, quels que soient ses moyens, n'est à l'abri d'une catastrophe. Il est toutefois possible de former les agents à cette éventualité et de prévoir des dispositifs d'urgence. Ce poste de conseiller municipal délégué en charge de la gestion des risques est mon second mandat politique. Pour autant ce n'est pas mon premier engagement. Je me suis toujours positionné du côté de ceux qui agissent. J'ai fait toute ma carrière chez ALPA, je suis

arrivé dans l'usine ALPA de Porcheville en 1977. Ce n'est pas par hasard si le Maire m'a confié cette délégation. En effet, Dans le cadre de mon métier de chaudronnier soudeur et mécanicien en fin de carrière, en parallèle, j'ai été pendant douze ans secrétaire du CHSCT (Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail), mais aussi délégué du personnel (je suis aussi membre de la CGT depuis 1981), membre du comité d'entreprise et représentant au comité Groupe RIVA France. Enfin, J'ai été 20 ans secrétaire du club et maintenant membre du District des Yvelines de Football. J'ai été élu pour servir les Limayens, je m'attacherai à donner le meilleur de moi-même ». A conclu Jean-Marc.



L'entreprise ALPA dans la zone industrielle de Limay/Porcheville

LA nouvelle
RÉSERVE

LIBRAIRIE GÉNÉRALISTE INDÉPENDANTE

5, rue du Maréchal Foch
78520 LIMAY

Du mardi au samedi
10h00 à 19h00 sans interruption

09 72 48 11 55
lanouvellereserve@gmail.com
www.lanouvellereserve.fr

Parking réservé à la clientèle

Port : +33.6.25.73.43.16 Fax : +33.9.89.48.29.77

ESCAPADE

Tel: +33.9.84.48.29.77

14, RUE DU MARÉCHAL FOCH - 78520 LIMAY
escapade-limay@hotmail.com - f Escapade limay

VARIÉTÉS

1 WEEK-END COUSCOUS
1 WEEK-END TAJINES } 12€

TOUS LES VENDREDI ET SAMEDI SOIR
SOYEZ NOMBREUX

Location de la salle - 60 places (Devis Gratuit)



HORIZON-HOTEL

Réouverture le vendredi 4 mars

Disney PIXAR
**LE MONDE DE
DORY**

LE 22 JUIN AU CINÉMA
© 2016 Disney Pixar

PRÉSENTE LE NOUVEAU TOYOTA VERSO DESIGN



COMME DORY, VOUS AUREZ DU MAL À MÉMORISER TOUS SES ÉQUIPEMENTS

- + TOIT PANORAMIQUE
- + FREINAGE D'URGENCE AUTONOME
- + ÉCRAN TACTILE 7"
- + CAMÉRA DE REcul
- + BLUETOOTH®
- + GESTION AUTOMATIQUE DES FEUX DE ROUTE
- + DISPONIBLE EN 5 OU 7 PLACES**

À PARTIR DE **17 990 €⁽¹⁾**



TOYOTA

TOUJOURS
MIEUX
TOUJOURS
PLUS LOIN

GRAND
TIRAGE
AU SORT
EN CONCESSION

TENTEZ DE GAGNER
UN AN DE CINÉMA EN FAMILLE
OU L'UN DES NOMBREUX LOTS
MIS EN JEU*



Consommations mixtes (L/100 km) et émissions de CO₂ (g/km): de 4,9 à 6,6 et de 129 à 169 (CÀ E). Normes CE.

(1) Prix exceptionnel (TTC) conseillé pour un Verso 132 VVT-i Design 5 places neuf, selon référence au tarif du 01/04/2016, déduction faite d'une remise de 7410 €. Offre non cumulable avec toute autre offre en cours, réservée aux particuliers jusqu'au 31 juillet 2016 dans le réseau Toyota participant. **Modèle présenté**: Verso 132 VVT-i Design 7 places avec option peinture métallisée à 19 310 € TTC.

*Dans le cadre d'un partenariat avec Disney Pixar à l'occasion de la sortie en salle du film « Le Monde de Dory », TOYOTA France (RCS Nanterre 212 034 040) organise, au sein du réseau agréé TOYOTA participant en France métropolitaine (Corse incluse), du 15 mai au 31 juillet 2016, un jeu gratuit sans obligation d'achat. Toute personne majeure résidant en France métropolitaine peut y participer, dans la limite d'une personne par foyer (à l'exclusion du personnel de TOYOTA France, des concessionnaires participants, et de toute personne ayant participé à la mise en œuvre de ce jeu), en complétant un bulletin de participation. Les gagnants seront désignés par tirage au sort le 5 octobre 2016. Lots à gagner : 1 pack « 1 an de cinéma Disney en famille » (400 € TTC l'unité), 100 DVD (15 € TTC l'unité), 75 lots de 4 planches de stickers (6 € TTC l'unité), 10 casquettes enfant (15 € TTC l'unité), 10 tee-shirts enfant (25 € TTC l'unité), 10 ballons gonflables (10 € TTC l'unité), 10 notebooks (12 € TTC l'unité), 10 serviettes de plage enfant (35 € TTC l'unité). Règlement disponible sur simple demande écrite adressée à TOYOTA France ou en appelant le Service Relations Clients au 0 800 869 682 (appel gratuit depuis un poste fixe). **En option.

Centre d'Initiation Sportive (C.I.S. Multisports)

Activités 2016-2017

Qu'est ce que c'est ?

Le Centre d'Initiation Sportive est un service public d'animation sportive mis en place dans le cadre de la politique sport pour tous de la commune de Limay.

Ces activités s'adressent aux enfants (multisport) mais également aux adultes (renforcement musculaire ou cardio Fitness).

Il fonctionne sous la responsabilité de la Direction Sport et Vie Associative de la ville de Limay.

Il est encadré par des éducateurs sportifs diplômés et s'adresse à tout public à partir de 3 ans (né en 2013) jusqu'aux adultes et seniors. Il développe des activités sportives axées sur l'initiation pendant l'année scolaire et permet aux enfants qui le souhaitent, avec l'aide des éducateurs, de s'orienter vers une pratique sportive en club.

Le Centre d'Initiation Sportive propose la découverte de différentes activités pour les plus jeunes, en plusieurs cycles de 5 à 7 séances afin d'acquérir les apprentissages de base dans chaque activité mais également des séances de cardio fitness, de renforcement musculaire et de bien-être pour les adultes.

Il peut contribuer, par les liens sociaux qu'il crée, à former les jeunes citoyens de demain, en portant leurs capacités à vivre ensemble en partageant des moments de vie collective.

Le centre dispense ses séances dans les équipements de la ville (gymnases, stades, salles de sport, cours d'écoles).

La municipalité développe son action pour le plus grand nombre,

pour tous, au masculin et au féminin, des plus jeunes aux seniors en proposant des activités accessibles et adaptées.

Comment fonctionne-t-il ?

Les +2 ans et 3 ans (nés en 2013 et entre le 1^{er} janvier et 30 avril 2014) :

Le samedi de 9h à 10h à l'Espace Nelson Mandela.

Les 4 ans (nés en 2012) :

Le mercredi de 15h15 à 16h15 à l'Espace Nelson Mandela. Le samedi de 10h15 à 11h15 à l'Espace Nelson Mandela.

Les 5 ans (nés en 2011) :

Le mercredi de 14h à 15h à l'Espace Nelson Mandela. Le samedi de 11h30 à 12h30 à l'Espace Nelson Mandela.



**Les 6 ans (nés en 2010):**

Le mercredi de 16h30 à 17h45 à l'Espace Nelson Mandela

Les 6 et 7 ans (nés en 2009-2010):

Le samedi de 14h à 15h15 à l'Espace Nelson Mandela. Le samedi de 15h30 à 16h45 à l'Espace Nelson Mandela

Les 6 à 8 ans (nés en 2010-2009-2008):

Le mercredi de 17h à 18h30 au complexe sportif des Fosses Rouges. Le samedi de 9h à 10h30 au complexe sportif Auguste Delaune.

Les 8 à 12 ans (nés en 2004-2005-**2006-2007-2008):**

Le vendredi de 17h30 à 19h au complexe sportif des Fosses Rouges.

Les 9 à 12 ans (nés en 2004-2005-2006-2007):

Le samedi de 10h45 à 12h15 au complexe sportif Auguste Delaune. Renforcement Musculaire (Cours collectif sans appareils de musculation):

Les Adultes (à partir de 18 ans):

Le samedi de 11h30 à 12h30 à l'Espace Nelson Mandela. La limite est fixée à 25 personnes maximum par heure d'activité pour préserver la qualité des cours.

Cardio Fitness

(Cours de bien-être, de renforcement musculaire avec appareils):

Sous réserve de la présence d'un éducateur sportif.

Les Adultes (à partir de 18 ans):

Le mardi de 12h à 14h à l'Espace Nelson Mandela

Le mercredi de 18h à 20h à l'Espace Nelson Mandela

Le jeudi de 12h à 14h à l'Espace Nelson Mandela.

Le vendredi de 17h30 à 20h à l'Espace Nelson Mandela

La limite sera fixée à 20 personnes maximum par heure d'activité pour

Exemple de planning des activités pratiquées :

Du 14/09/2016 au 19/10/2016	Du 9/11/2016 au 14/12/2016	Du 4/01/2017 au 1/02/2017	Du 22/02/2017 au 29/03/2017	Du 19/04/2017 au 14/06/2017
Handball Basket Ultimate	Acrosport	Gymnastique	Cirque	Athlétisme
Course d'orientation	Tennis Badminton Tennis de table	Jeux d'opposition	Hockey Base-Ball Foot US	Football Rugby

préserver la qualité des cours, mais il faudra un minimum de 10 personnes par heure de cours pour qu'il soit viable.

Quelles sont les activités développées ?

Thématiques abordées :

- ✓ Parcours de la débrouillardise,
- ✓ Activités gymniques,
- ✓ Activités artistiques,
- ✓ Activités sports collectifs,
- ✓ Activités d'adresse,
- ✓ Activités de raquettes,
- ✓ Activités physiques de pleine nature et connaissance de l'environnement,
- ✓ Activités athlétiques,
- ✓ Activités de glisse, de coopération, d'opposition

Le CIS propose également des stages sportifs pendant les vacances scolaires : Comment fonctionnent-ils ?

Les stages s'organisent sur des durées de trois à cinq demi-journées, le nombre de places est volontairement limité de 8 à 20 participants (selon l'activité), afin d'en préserver la qualité et la sécurité.

Le dernier jour des stages, un spectacle ou une présentation de l'activité sont proposés aux parents.

Ces stages ont lieu sous réserve des conditions météorologiques, de disponibilité des équipements



et sites, ou d'indisponibilité des personnels.

Les thématiques proposées sont :

Sport de glisse, sport de raquette, sport de grimpe, sport collectif, sport artistique et activités physiques de pleine nature.

Conseils pratiques

L'activité physique mobilise une grande quantité d'énergie, nous vous conseillons de veiller à la bonne consistance des apports caloriques (repas, goûters, etc.).

Lors des séances une bouteille d'eau devra être apportée.

La pratique des activités requiert une tenue adéquate mais pas forcément onéreuse à savoir : des vêtements amples simples avec des chaussures de sport à semelle renforcée et des vêtements spécifiques pour certaines activités.

Concernant les enfants ayant des problèmes spécifiques de santé ou

autres, les signaler à la coordinatrice des stages.

Modalités des Inscriptions

Elles se font au service population en Mairie

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h et le samedi de 9h à 12h.

Le tarif appliqué est calculé au taux d'effort. Il est à faire calculer au service population en Mairie

Renseignements au :

01 34 97 27 81 ou 01 34 97 30 49

Fournir au premier cours, un certificat médical et une photo.

Les familles peuvent s'inscrire toute l'année, dans la limite des places disponibles, aucun tarif dégressif ne sera appliqué.

Reprise de l'activité le Mercredi 14 septembre 2016.

Votre inscription vous sera confirmée début septembre par le Direction Sport Vie Associative et par téléphone.

Limay, ville de champions

Un club de football, finaliste de la coupe des Yvelines, un club de rugby, quart de finaliste des championnats de France et l'équipe de gym, qualifiée pour la phase finale des championnats de France, en juillet à Albi. Des résultats

sportifs encourageants et honorables, qui confirment la performance des différentes associations sportives accompagnées par la municipalité par l'octroi de subventions et de créneaux au sein des installations pour les entraînements.

Confirmant cette ambition politique, un nouveau terrain synthétique a vu le jour au stade des Fosses rouges en 2016 et une halle sportive sera construite au-dessus des courts de tennis du gymnase Delaune, d'ici la fin de l'année.

Restaurant le Riad

Le Riad vous accueille pour un voyage culinaire au Maroc. Hakim Tadrict ancien gérant, est aujourd'hui, chef cuisinier. Depuis 2015, Arai Abdellah est le gérant du restaurant. Dans une véritable ambiance des mille et une nuits le Chef Hakim Tadrict, vous fait découvrir toutes les richesses de la culture orientale. Il vous invite à Marrakech avec le tajine divinement parfumé aux quinze épices, à Fès avec la Pastilla, délice du XV^e siècle, en passant par Essaouira et son tajine de poissons, Casablanca et son couscous aux sept légumes... Laissez-vous séduire par

cette cuisine de tradition, d'élégance et de raffinement...

Pour Hakim « *le couscous devient le plat partagé et préféré des Français, c'est-à-dire un patrimoine commun. Le tajine représente le côté raffiné du Maroc, alors qu'à la base c'est un plat berbère extraordinaire, j'aime faire goûter ces plaisirs culinaires* ».

Toute l'équipe de 5 salariés vous accueille pour le déjeuner du mardi au dimanche de 12h à 15h et pour le dîner de 19h à 23h. Fermeture le lundi.

Dans le cadre de vos projets événementiels: dîner spectacle dansant, repas de groupes, séminaire, soirée privée, le RIAD, met à votre disposition ses 2 salons de restauration privés avec son beau décor oriental. Il vous propose également ses spécialités à emporter.

Le Riad - 74, Place Robespierre
Ouvert du mardi au dimanche
78520 Limay - 01 34 77 93 53



Le chef, Hakim TADRIST

Au menu

- Cuisine traditionnelle
- Salon de thé
- Thé à la menthe
- Couscous (agneau, boulettes keftas, etc.)
- Tajines (agneau, poulet, poisson etc.)
- Pastillas
- Pâtisseries marocaines
- Salade d'orange à la cannelle
- Traiteur cuisine marocaine
- Événement spécial
- Séminaire
- Anniversaire



jeudi 7 juillet

Journée Paris Saint Germain

en direction des enfants du CLSH sur le complexe sportif des fosses rouges de 10h à 17h.

vendredi 2 septembre

Soirée des bénévoles

samedi 3 septembre

Forum des associations

Du 22 septembre au 9

octobre

Exposition EMAP

Les Réservoirs

Présentation des travaux des élèves de l'école municipale d'arts plastiques.

Jeudi et vendredi 9h/11h et 14h/18h

Samedi et dimanche 15h/18h

Médiathèque de Limay – 8 avenue du Président Wilson – 01 34 97 27 35

Samedi 24 septembre 2016

Conférence « Laïcité hier et aujourd'hui » .

à 15 heures à la Salle Municipale de Limay. Avec la Librairie « La Nouvelle Réserve ».

Par Henri PEÑA-RUIZ, Professeur agrégé, Docteur en philosophie, Maître de conférences Sciences Po Paris

Nous célébrerons cette année les 111 ans de la loi de 1905 ! Tous très attachés à la laïcité, en connaissons-nous bien les obligations et principes ? La laïcité se définit par une exigence et pas seulement par un droit. C'est pourquoi elle est un levier d'émancipation nous dit Henri PEÑA-RUIZ. L'un des vingt « sages » de la commission laïcité de 2003, il met en évidence, dans les nombreux ouvrages qu'il a publiés, la dimension universaliste de l'idéal laïque. Il nous aidera à mieux comprendre que dans un monde où les nations reposent sur des populations marquées par une diversité croissante des origines culturelles, seul un cadre politique et juridique fondé sur des principes universels garantit l'intégration de tous.

Samedi 1er octobre

Concert Reggae Party

Salle Municipale 20h30

Tarifs : plein 10 €, prévente 7 €, réduit 5,50 €

Réservation : 01 34 97 27 03

THE SUNVIZORS

Sur les chemins buissonniers français du reggae, The Sunvizors fait figure de très belle promesse. Originaire du Morbihan, le groupe fusionne quatre musiciens aguerris à la jeune chanteuse Joy dont la voix aux belles aspérités soul et blues habite singulièrement leur reggae urbain à l'essence roots. C'est magnifique...

<http://thesunvizors.free.fr/wp/>

MANBOUSS « root pacific style »

Le duo Manbouss, vous connaissez ? Attaché au son « akoustik roots », Ils veulent redonner du sens au mot Troubadour, pour un moment de partage festif et fraternel. C'est le coup de cœur de la fête de l'huma 2015, Manbouss vient nous livrer du soleil à Limay, à découvrir d'urgence !

<http://www.manbouss.com/>

dimanche 2 octobre

Brocante

Organisée par le comité des fêtes Centre ville

Du 7 au 31 octobre

Fête du cinéma d'animation Médiathèque

-EXPOSITION autour du film "l'hiver de Léon" film d'animation en volume (26') réalisé par Pierre-Luc Granjon.

-ATELIERS : - le samedi 8 octobre 15H Atelier cinéma d'animation en papier découpé

- le samedi 15 octobre 15H Atelier "stop motion" les saisons

À partir de 7 ans sur inscription Médiathèque de Limay – 8 avenue du Président Wilson – 01 34 97 27 35

Jeudi 13 octobre

Conférence VELASQUEZ

Histoire de l'art par Maurice Martin de l'université Corot.

14h-17h, salle municipale de Limay

Du lundi 24 au vendredi

28 octobre

J'écris mes rêves

atelier d'écriture

Atelier d'écriture graphique avec Daniel Azélie, artiste illustrateur et plasticien dont le travail consiste en une déclinaison de fictions audio/visuelles, par le biais d'un regard sur le monde physique (humain, animal, végétal, minéral) et concrétisé sous la forme d'installations, de dessins, objets, films, bandes sonores, collages, photographies. Un agencement de combinaisons visant à jouer avec les éléments collectés à travers l'observation directe et les médias. Le monde comme jeu de constructions. Les fictions pour jouer d'un va-et-vient entre le trivial et le cosmique (d'où des pratiques relevant des comics/publications, disques, revues, et s'élevant jusqu'au-dessus des nuages via les films vidéo, les photographies, les sons, pour replonger dans les souterrains)..

Entrée libre à partir de 12 ans

Médiathèque de Limay de 14h à 17h.

8 avenue du Président Wilson

01 34 97 27 35

Lundi 31 octobre

Halloween Party

Salle Municipale 20h30

Tarifs : plein 10 €, prévente 7 €, réduit 5,50 €. Réservation : 01 34 97 27 03

En collaboration avec le festival Contentpourien. M.A.Z.O :

« Mac Abbé et le Zombi Orchestra » est un groupe inclassable de la scène musicale actuelle française. Ceux que l'on surnomme dorénavant MAZO font le pari d'allier l'humour noir, la dérision, à une musique à la fois exigeante et festive, de façon jubilatoire ! Les textes cyniques, acerbes et pleins d'humour de Mac Abbé, sont superbement mis en valeur par la musique irrésistible (swing, jazz, rock, rockabilly...) Grâce à une scénographie fantastique, leur concert, sous des allures de cabaret acide, se révèle être un show festif hallucinant et euphorisant.

<http://www.m-a-z-o.com/>

Un spectacle pour toute la famille, avec des surprises encore à venir !

Extension du Port Limay : Qui décide ? Pour quels enjeux ?

Le 19 mai, le Conseil municipal a émis un avis favorable à l'étude d'opportunité de renouvellement et d'extension de la zone d'aménagement différé sollicitée par l'État (conformément au protocole et au périmètre de l'opération d'intérêt national adopté en 2007). Explications et historique de ce projet aux enjeux économiques avérés.

Pourquoi le Port de Limay veut s'étendre ?

Le port de Limay, qui est le premier port fluvio-maritime d'Ile-de-France, a enregistré entre 2002 et 2015, une augmentation de son trafic maritime (de 200 000 à 1 200 000 tonnes) et ferroviaire. Afin de poursuivre son expansion, Haropa, gestionnaire des ports de la région francilienne, et en raison des besoins économiques exprimés par les acteurs présents sur le site, souhaite acquérir du foncier, environ 13 à 20 ha. À ce titre, un schéma directeur de développement économique, sur l'axe Seine Aval, entre Paris et Le Havre, a été acté en 2005.

Les aménageurs du Port de Limay souhaitent ainsi changer la destination du RD146 et en faire une route menant au Port. Ils souhaitent également aménager le boulevard Pasteur, pour assurer la continuité de la plateforme portuaire.

Le nouveau périmètre concernerait 32 hectares pour un coût de travaux estimé à 20 millions d'euros.

Quels sont les enjeux économiques qui en découlent ?

Selon les prévisions d'Haropa, des centaines d'emplois devraient être créés et liés aux activités portuaires. Une bonne nouvelle pour l'attractivité du bassin de vie, qui souffre d'une forte désindustrialisation avec une succession de fermetures et de délocalisation.

De plus, dans sa configuration actuelle, le Port de Limay est générateur de 1 000 emplois directs.

« Une attention particulière aux réunions publiques de concertation et aux avis consultatifs émis par les populations »

Quels ont été les différentes étapes du projet ?

En 2008, le Conseil Municipal de la Ville de Limay avait déjà délibéré en faveur du projet d'extension de la zone portuaire. Ceci d'autant plus qu'elle s'inscrivait dans une opération dite d'intérêt nationale (OIN). L'État détermine, dans cette zone, la politique d'urbanisme.

Quel est le contenu de la délibération du conseil municipal de Limay du 19 mai ?

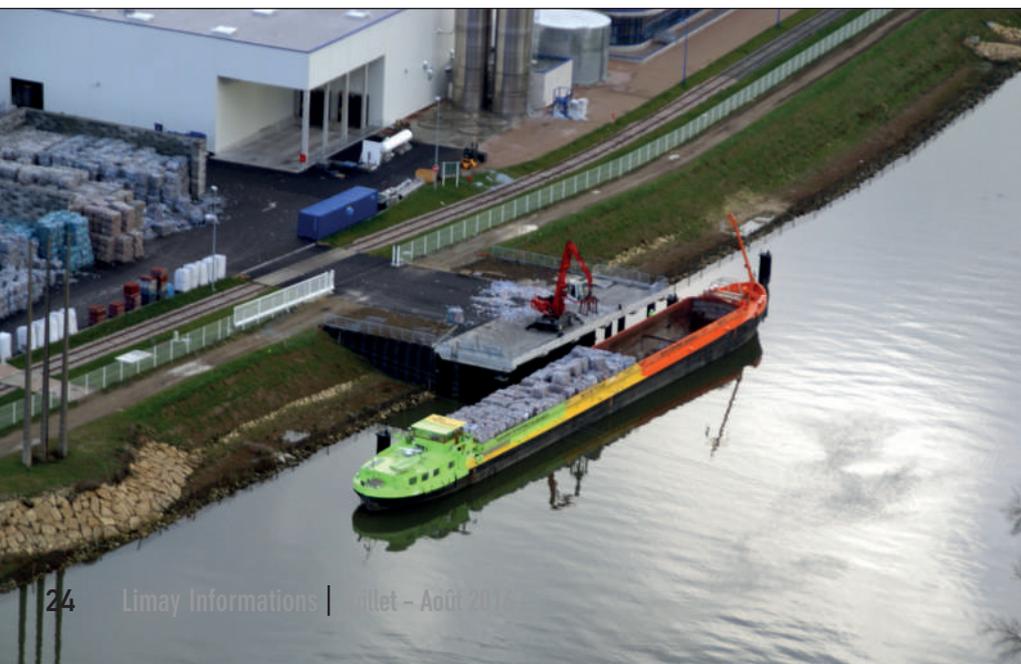
Les élus limayens ont émis un avis favorable en y mettant plusieurs réserves. À savoir la prise en compte des droits des propriétaires et la valeur de leurs biens immobiliers au juste prix, l'identification d'un interlocuteur unique et disponible pour les familles et chefs d'entreprise et une attention particulière aux réunions publiques de concertation et aux avis consultatifs émis par les populations et

l'excellence environnementale dans une zone déjà nantie d'industries lourdes. « Nous restons fermes tout au long de la concertation. Ce n'est pas un chèque en

blanc donné à Haropa, mais des gages pour ouvrir les discussions. Notre accord pour étendre le périmètre de la ZAD ne doit pas être interprété comme un blanc-seing » a prévenu Le Maire de Limay.

Quel est le but des prochaines réunions publiques de concertation ?

Selon le calendrier prévisionnel, dès septembre, seront organisées des réunions publiques. Il s'agit pour les aménageurs, d'informer les



limayens, afin de faciliter la compréhension du sujet et de l'enrichir le cas échéant.

Des permanences sont également prévues pour les riverains, pour des temps d'informations privilégiés. Un site internet est en construction et une adresse mail sera mise à disposition pour répondre aux

différentes interrogations sur les questions foncières.

En parallèle, la municipalité organisera également une réunion publique avec les riverains du secteur, pour leur expliquer sa position qui consiste à défendre leur intérêt dans ce dossier.

Quel est le calendrier prévisionnel du projet ?

Entre 2017 et 2018, des études sur la maîtrise d'ouvrage et sur l'impact environnemental seront menées. Ensuite, d'ici 2019, les dossiers de création de la Zone d'activité économique (ZAC) seront introduits auprès de l'État.

« Éviter les erreurs du passé »

Trois questions à Djamel Nedjar, adjoint au Maire en charge de l'urbanisme



Quelle est la position de la municipalité sur ce dossier, dont l'État reste le principal donneur d'ordre ?

La municipalité est restée dans la continuité de ce qui avait été annoncé depuis presque 10 ans sur ce dossier, à savoir l'extension du Port pour permettre la création d'emplois dans une région malheureusement trop touchée par la crise. À ce titre, la municipalité sera attentive au nombre d'emplois créés par cette extension.

Cela étant, notre position est très claire sur ce sujet, nous avons certes émis un avis favorable sur le lancement d'une étude d'opportunité concernant cette extension, mais nous avons formulé un certain nombre de conditions notamment pour éviter les erreurs du passé comme la mise en place d'instal-

lations type GDE sources de trop grandes nuisances pour les riverains. L'emploi ne doit pas se faire à n'importe quel prix.

La concertation, menée par les services de l'État, va débuter et nous serons particulièrement vigilants sur ces différents points.

Quelles seront les actions menées par les élus, afin de défendre l'intérêt des riverains du boulevard pasteur, menacés d'expropriation ?

Il est vrai qu'en 2007 le classement en Opération d'Intérêt National à vocation économique de toute cette zone, y compris le secteur d'habitation, avait clairement signifié 2 choses : le transfert du pouvoir décisionnel de la ville vers l'État, et la disparition à terme de toutes les habitations du secteur.

Cela étant, les habitants ont continué à vivre, aménager leur jardin, réaliser des extensions de maison, et tout cela a été autorisé par les

services de l'État, qui instruisent tous les Permis de Construire de cette zone depuis le classement en OIN. Certains habitants le découvrent et peuvent légitimement se sentir floués dans cette affaire car ils ont pour la plupart d'entre eux beaucoup investi financièrement et humainement, et nous le comprenons parfaitement, car c'est le signe d'un fort attachement à leur quartier, et donc à leur ville.

C'est bien pour cela que nous avons fixé des conditions à notre avis favorable sur l'étude de ce projet et nous accompagnerons tous les riverains qui le souhaiteront dans les échanges bilatéraux ou collectifs avec les services du Port afin qu'ils puissent récupérer la valeur de leur bien au juste prix.

Bien entendu, si ces conditions ne sont pas réunies, nous émettrons un avis défavorable au projet une fois la concertation réalisée. Et nous comptons sur le Port pour mener à

bien ces négociations dans le respect de tous. Le dialogue et la négociation doivent être privilégiés pour ne pas recourir à l'expropriation.

Quels sont les enjeux, pour ce secteur Gare, dont l'attractivité va être renforcée avec la fermeture du passage à niveau, l'extension du port et l'arrivée d'un nouveau programme immobilier ?

Effectivement, les travaux tant attendus de suppression du passage à niveau avec la création d'un nouveau barreau dans le prolongement de la rue Lafarge et qui sont maintenant en cours vont modifier les usages avec une plus grande résidentialisation de ce secteur. En effet, le dévoiement

vers cette nouvelle voie du flux de transit entre l'avenue Wilson et le Boulevard Pasteur permettra une plus grande tranquillité de ce quartier.

Pour cela, nous sommes en train d'étudier les possibilités d'embellissement des espaces publics, notamment la place Robespierre afin de permettre aux commerces de proximité de s'y développer. Aussi, un programme immobilier avec commerces en RDC est prévu en lieu et place de la friche dite « SOLEX » (du nom de l'ancienne usine implantée sur la parcelle) et nous permettra de financer en partie ces travaux d'embellissement visant à donner un nouveau souffle

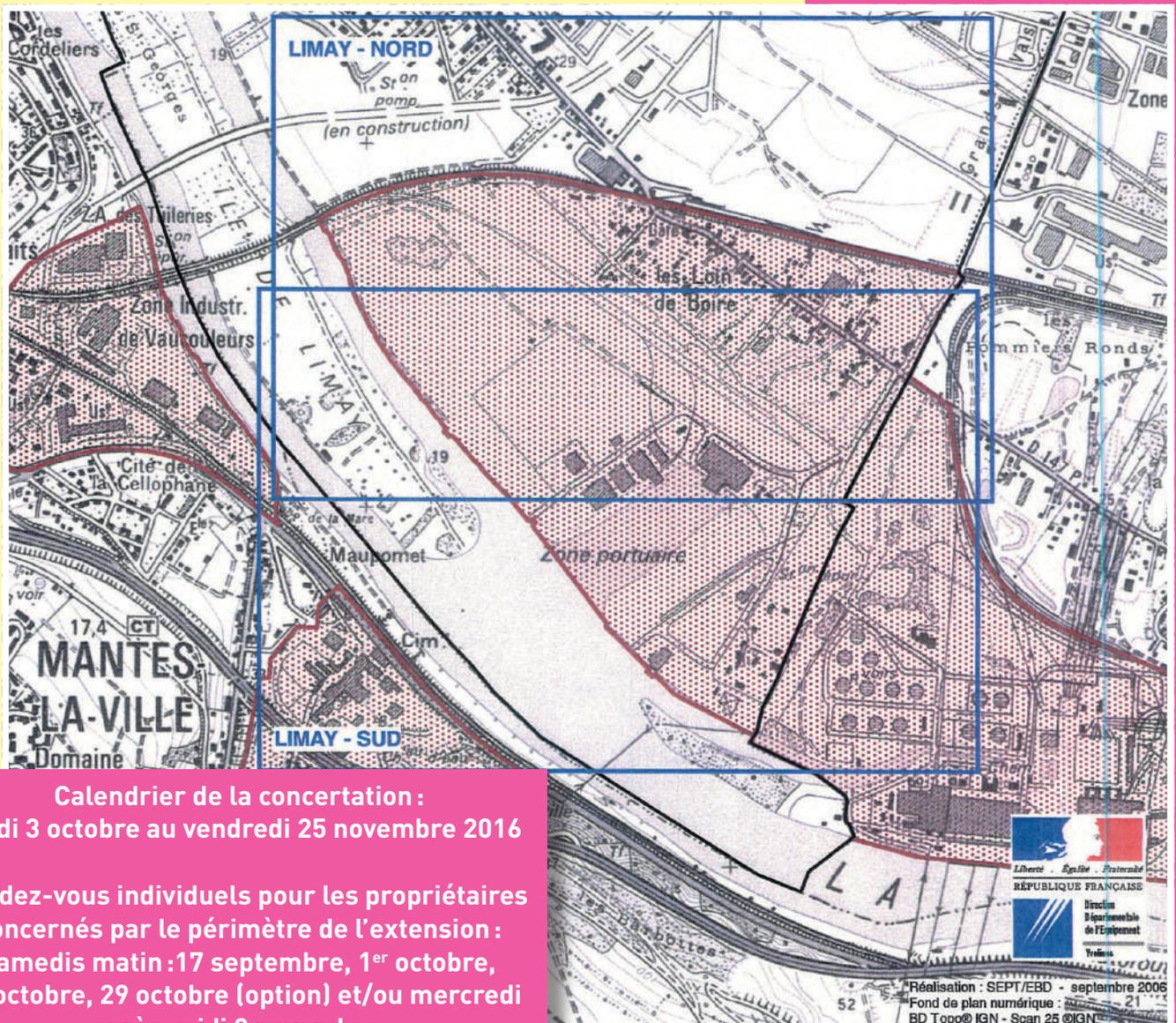
Le projet alternatif :

Le projet d'extension à l'est

Lors du conseil municipal du 19 mai, a été adopté un avis favorable au renouvellement et à l'extension de la ZAD avec plusieurs réserves. Notamment, la mise en perspective d'un projet d'extension du Port sur son versant Est.

« Nous appréhendons l'avenir du Port en intégrant la totalité du potentiel foncier y compris les terrains appartenant à EDF » a précisé le Maire

Cependant, Kris Danaradjou, adjoint à l'aménagement d'Haropa, a expliqué que la vente des parcelles appartenant à l'ancien opérateur unique en matière d'électricité, s'inscrivait dans un temps long. « Le timing n'est pas le même » a-t-il déclaré.



Calendrier de la concertation :
lundi 3 octobre au vendredi 25 novembre 2016

Rendez-vous individuels pour les propriétaires concernés par le périmètre de l'extension :
samedis matin : 17 septembre, 1^{er} octobre, 15 octobre, 29 octobre (option) et/ou mercredi après-midi 2 novembre.

Pour mieux comprendre le projet d'extension de la zone portuaire de Limay-Porcheville

Qu'est-ce qu'une Zone d'aménagement différé (ZAD) ?

En France, la zone d'aménagement différé (ou ZAD) est un secteur où une collectivité locale, un établissement public (y ayant vocation) ou une Société d'économie mixte (SEM titulaire d'une convention d'aménagement) dispose d'un droit de préemption sur toutes les ventes et cessions à titre onéreux de biens immobiliers ou de droits sociaux. Ce droit se traduit, dès lors qu'il y a vente d'un bien envisagée au sein de la ZAD, par l'obligation pour un propriétaire de déclarer son intention de vente par le biais de la Déclaration d'Intention d'Aliéner (DIA). Le titulaire du droit de préemption peut alors se porter acquéreur en priorité des biens que les propriétaires vendent à un tiers. Aussi, l'outil ZAD permet au titulaire d'acquérir les biens mis en vente, dans l'hypothèse où ceux-ci seraient nécessaires à la réalisation d'un projet d'aménagement.

La ZAD crée par ailleurs un droit de délaissement qui offre aux propriétaires souhaitant vendre leurs biens, la possibilité de mettre en demeure le titulaire de se prononcer sur l'acquisition, ou non, de ceux-ci dans un certain délai.

Dans le cas de Limay, le droit de préemption de la ZAD a été instauré au profit de l'Établissement Public Foncier d'Ile-de-France (EPFIF), qui peut rétrocéder les immeubles acquis à HAROPA – Ports de Paris en vue de la réalisation de son projet.

En savoir plus sur la ZAD du territoire de Limay Porcheville et pourquoi a-t-elle été étendue ?

Créé par l'État en 2006, un périmètre provisoire de ZAD a été délimité sur

le territoire de Limay-Porcheville pour deux années et a donné lieu en 2008, à la création d'une ZAD pour une durée de 14 ans.

Dans le cadre de l'Opération d'Intérêt National Seine Aval créée par Décret le 10 mai 2007, La ZAD du territoire de Limay vise à mettre en œuvre le Projet d'Aménagement de la Seine Aval dont le projet d'extension du port de Limay fait partie intégrante. Le 6 juin 2016 la ZAD, arrivée à expiration en raison d'une réforme législative, a été étendue par l'État jusqu'à la voie ferrée pour être en cohérence avec le périmètre

des études préliminaires de l'extension portuaire. C'est sur cette extension que le Conseil municipal de Limay s'est prononcé favorablement le 19 mai dernier. Plus large que le périmètre de projet envisagé, la nouvelle ZAD permet à HAROPA – Ports de Paris de disposer d'un périmètre général d'étude dans lequel il peut inscrire son projet en apportant un soin particulier à la définition des aménagements en limite de l'extension envisagée.

Quel est le périmètre du projet d'extension envisagé par HAROPA – Ports de Paris ?

En préalable au Conseil municipal du 19 mai 2016 de la ville de Limay, HAROPA – Ports de Paris a présenté le périmètre d'extension envisagé à ce stade, plus restreint que la ZAD dans laquelle il s'inscrit. Afin de répondre, d'une part, aux besoins

identifiés des acteurs économiques du territoire et, d'autre part, à une volonté d'aménager une interface Ville–Port de qualité, ce périmètre est défini comme tel :

Quand connaîtra-t-on le périmètre définitif de la zone portuaire ?

La concertation qui commencera à partir de l'automne 2016 permettra de dessiner les contours précis de ce périmètre d'extension. Ce périmètre ne sera définitif qu'après déclaration d'utilité publique (DUP) du projet par le Préfet, envisageable fin 2019.



Comment HAROPA – Ports de Paris estime-t-il le prix d'acquisition des parcelles ?

HAROPA – Ports de Paris souhaite privilégier les solutions amiables pour acquérir les parcelles nécessaires à la réalisation de son projet d'extension. Dans ce cadre, les prix d'acquisition font l'objet d'une négociation avec les propriétaires, sur la base des prix pratiqués sur le marché immobilier local, après avis du service de France Domaine (Direction Générale des Finances Publiques). Le maître d'ouvrage ne recourra à la procédure d'expropriation que si nécessaire.

Olivier Duval,

Le nouveau directeur de Carrefour Limay



Originaire de Seine et Marne, marié, deux enfants. Olivier Duval a fait l'essentiel de sa carrière dans la grande distribution. Entré au sein du groupe Promodès en 1990, il y exercera différentes fonctions qui touchent à l'alimentaire avant de devenir directeur d'hypermarchés. En 2000, le groupe Promodès fusionne avec Carrefour. En 2013, il dirige l'hypermarché Carrefour de Vernon. Aujourd'hui il est le directeur de l'hypermarché Carrefour de Limay depuis janvier 2016. Après avoir gravi tous les échelons, il a maintenant 170 salariés sous sa responsabilité.

Une carrière au sein du groupe Carrefour

Déjà jeune, il était attiré par ce

milieu : cette constante effervescence, tous ces métiers divers et passionnants... il voulait voir ce que cela donnait sur le terrain.

Favoriser l'innovation, aider au développement du magasin Carrefour Limay, mettre son savoir-faire au service de ses collaborateurs, des producteurs et fournisseurs locaux mais aussi des clients du magasin : telle est la feuille de route que s'est fixée Olivier Duval, le directeur.

Au centre de ses priorités, la satisfaction des clients. « *Nous voulons créer plus de proximité avec nos clients. Par ailleurs, nous travaillons avec les producteurs locaux et offrons ainsi plus de diversité de produits. J'accorde aussi de l'importance aux missions citoyennes légitimement attendues d'un acteur de la grande distribution*

responsable, telles que l'insertion dans l'emploi, les partenariats avec le secteur protégé, la solidarité et la diversité au sein de l'entreprise et son environnement local. Enfin, c'est un métier de passion, c'est pourquoi l'on se doit d'arriver avec le sourire, pour faire passer aux autres son envie de réussir. Plus la situation est compliquée, plus il faut rester serein et dissimuler ses doutes, même si l'une des qualités premières est de savoir se remettre en question. Un directeur est un chef d'orchestre, qui embarque ses équipes pour atteindre la performance au service de ses clients » a conclu Olivier Duval.

Une nouvelle zone commerciale à Limay

Les travaux de la ZAC « Les Garennes », situé rue Pierre Timbaud ont commencé.

« **E**nraciner le commerce à Limay » formule Daniel Jumel. Sur une surface totale de 3 113 m² sera prochainement installée une galerie commerciale nantie de magasins de prêt-à-porter, de magasins

d'aménagement de la maison, un opticien... Ce nouveau centre commercial viendra compléter l'offre existante composée de l'hypermarché Carrefour, d'un Bricorama, d'un restaurant Mc Donald's et d'un magasin ALDI.

« *Ce projet s'inscrit dans la poursuite du développement commercial de la ville et répond aux besoins des habitants résidant à proximité, avec une zone de chalandise se trouvant à 10 minutes* » se satisfait le conseiller municipal.

Café de l'Avenir

CHEZ EDITH BAR • HÔTEL • RESTAURANT

Du lundi au samedi • 01 30 92 04 59 23 rue Jules Ferry • 78520 Limay



AMBULANCE INTER

47 bd. Maréchal Juin - 78200 MANTES-LA-JOLIE

01 34 77 18 20

contact@ambulance-inter.fr - www.ambulance-inter.fr



CHRISTOPHE CONTRÔLE TECHNIQUE



Christophe
Contrôle
Technique

**AVEC OU SANS
RENDEZ-VOUS**

18 Rue Jean-Pierre Timbaud
78520 LIMAY

Tél: 01.34.78.48.34

Email : christophe.ct8@orange.fr



Lundi au Vendredi
8h30-12h00 & 13h30-18h30

Samedi
8h30-12h00 & 13h30-16h00

vaubanauto.fr/buchelay

NOUVEAU SUV PEUGEOT 2008

CONÇU POUR DOMINER LES ELEMENTS

à partir de **199 €/MOIS*** | **4 ANS D'ENTRETIEN SANS APPORT**

Moteur PureTech / Grip control® / PEUGEOT i-Cockpit®

PEUGEOT RECOMMANDE TOTAL. Consommation mixte (en l/100 km) : de 3,5 à 4,8. Émissions de CO₂ (en g/km) : de 90 à 110.

NOUVEAU SUV PEUGEOT 2008

MOTION & EMOTION

VAUBAN
AUTOMOBILE



BUCHELAY
ZAC des Closeaux - Rue des Gamelines
01.34.97.92.92 buchelay@vaubanauto.fr

BOUCHERIE LIMAY VIANDES



VENTE AU PARTICULIERS
GROS - DEMI-GROS ET À LA PIÈCE



LIMAY VIANDES



NOUVEAU DRIVE



(à côté des Halles de Limay)
4 RUE DES CARRIERES 78520 LIMAY
Facebook - 01 30 98 92 69
www.limayviandes.fr

Informations CCAS

Les sorties organisées pour les retraités limayens

Pour chaque sortie organisée, documents à fournir à l'inscription : dernier avis d'imposition, pièce d'identité et dernière quittance de loyer pour les locataires.

Tarif en fonction de vos revenus et du coût réel de la sortie

Mardi 30 août 2016 en après-midi :

Au programme : Visite commentée

de la CAAPY (musée de l'automobile de Poissy) suivi de la visite guidée de la collégiale Notre Dame de Poissy. Inscription à partir du 25 juillet au CCAS 5 avenue du président Wilson. Limité à 51 places.

Mardi 20 septembre en Journée complète

Au programme : Fécamp et Étre-

tat ; Visite commentée du Palais Benedictine de Fécamp, Déjeuner dans un restaurant front de mer à Étretat, visite commentée au Clos Lupin (maison de Maurice LEBLANC auteur des aventures d'Arsène LUPIN).

Inscription à partir du lundi 29 août au CCAS 5 avenue du Président Wilson. Limité à 51 places.

Plan Canicule

Comme chaque année, la municipalité soucieuse de votre bien-être met en place des mesures spécifiques en application des textes législatifs concernant les risques naturels (canicule, grand froid...).

Vous pouvez demander votre inscription sur le registre nominatif du CCAS afin de pouvoir bénéficier gratuitement d'une intervention à domicile des services sociaux en cas de plan d'alerte ou d'urgence déclenché par le préfet. Cette inscription est volontaire et ne peut

être effectuée que par le bénéficiaire ou son représentant légal.

Conditions pour accéder à cette inscription :

- Être domicilié sur Limay
- Avoir 65 ans ou plus, ou 60 ans et plus et être reconnu inapte au travail ou être adulte handicapé.



Coupon Plan Canicule à retourner au CCAS de Limay : 5 avenue du président Wilson 78520 Limay

Inscription Registre nominatif pour plan canicule

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Téléphone fixe :

Téléphone portable :

Personne à prévenir en cas d'urgence :

Nom	Prénom	Lien de parenté	téléphone	Adresse

Date

Signature

Information sur les dépistages : Cancer du sein et cancer colorectal

Le mardi 22 novembre 2016 de 13h30 à 17h30 salle du conseil

municipal une information ouverte à tous les Limayens de 50 ans et plus

sera animée par l'ADMY, la ligue contre le cancer et le réseau Cancer des Yvelines. Information gratuite et sans inscription.



Les Vacances Solidaires

Ce dispositif mis en place depuis janvier 2016 a pour objectif de faciliter le départ en vacances du plus grand nombre. Il permet aux ayants droit de réserver à un coût raisonnable une location saisonnière. C'est un

service ouvert toute l'année. Les foyers pouvant en bénéficier sont les familles non imposables et pour les personnes seules ayant un revenu mensuel inférieur à 1 500 €. 8 Familles Limayennes ont déjà réservé des locations entre juin et septembre. De nombreuses propositions de locations restent disponibles pour l'été

mais aussi pour le reste de l'année. Pensez aux congés d'octobre. Si vous êtes sans enfant scolarisé, privilégiez les périodes hors vacances scolaire les tarifs sont encore plus avantageux. N'hésitez pas à vous renseigner auprès du CCAS, un agent vous recevra pour vous accompagner dans vos recherches.

En bref...

Quartier de la Gare : Fermeture du passage à niveau aux circulations routières et piétonnes

La mise en service des rampes piétonnes de la liaison ville-ville en gare de Limay est prévue dans la matinée du lundi 22 août 2016. Ce jour même, la SNCF prévoit la fermeture du passage à niveau et donc toutes les circulations routières motorisées et douces ne pourront plus se faire par le passage à niveau à partir de cette date.

Les élus qui ont souhaité un report de cette fermeture (suite à l'accident mortel survenu il y a quelques années), à la date d'ouverture du nouveau barreau, se sont heurtés à un refus de SNCF réseau, en charge des travaux. Ils ont néanmoins insisté sur une meilleure sécurisation du site. SNCF Réseau a décidé unilatéralement de supprimer le

Sortie du club de la Joie de Vivre

Journée plein air, le 8 septembre, au Centre de Loisirs Édouard Fosse à partir de 10h00. Marche, promenade, repas froid dans l'après-midi. Pétanque, jeux de société... Inscription obligatoire auprès du club.

Participation de 10 euros
[01 30 92 25 98]

passage à niveau dangereux avant le creusement du tunnel sous la voie ferrée.

Information relative au Portail famille

À partir du 6 juillet, les inscriptions pour les centres de loisirs et les modifications inhérentes pour la période des vacances scolaires (Juil-

let et août) ne seront plus accessibles en ligne. Vous devrez, en respectant les délais, effectuer vos demandes par mail : accueil@ville-limay.fr

Vous pourrez également procéder aux inscriptions aux différentes activités municipales pour l'année scolaire 2016-2017, à l'exception du Centre d'initiation sportif.

Interdiction des mini-motos et des quads

Les députés ont adopté une proposition visant à lutter contre les nuisances de certains engins motorisés comme les mini-motos ou les quads. Le texte vise avant tout les modèles de motocyclettes ou de cyclomoteurs, dont la taille a été abaissée, et certains modèles de quads ne nécessitant pas d'homolo-

gation, contrairement aux véhicules soumis à réception qui satisfont à différentes prescriptions techniques et sont donc autorisés à circuler sur la voie publique.

Le texte prévoit principalement la confiscation « de plein droit » des mini-motos et des quads circulant sur la voie publique. Il prévoit aussi que

« lorsque le véhicule paraît extrêmement bruyant, le fonctionnaire ou l'agent habilité à prononcer l'immobilisation » pourra imposer au conducteur de le présenter à un service de contrôle du niveau sonore.

Tout contrevenant à cette loi, y compris à Limay est susceptible de se faire confisquer son engin délictueux.

En bref

329 élèves des écoles élémentaires et du collège A. Thierry de Limay ont bénéficié d'un atelier de mise en place d'une démarche scientifique encadré par le service espaces naturels de la ville et l'équipe de la réserve naturelle durant la fête de la Nature du 17 au 20 mai.

1 nouvelle espèce protégée régionale-ment de papillon de jour, l'azuré des cytises, vient d'être découverte sur la réserve naturelle par Alexis Borges, spécialiste de l'OPIE. Cet inventaire, ainsi que d'autres en cours (abeilles sauvages, plantes, sauterelles et criquets, chauve-souris), nous réservent encore de belles surprises dans les mois à venir!

37 membres des équipes de la ville et du parc naturel régional du Vexin français, se sont retrouvés le 7 juin dernier pour une visite ensoleillée et des échanges constructifs sur la gestion de la réserve naturelle.

Rendez-vous en octobre pour la fête de la Science !

samedi 08 octobre

Ma réserve en 3 mn

Tout ce qui s'est passé durant l'année sur la réserve, en 3 minutes par intervenant

Gratuit

► 18h, foyer Marie Baudry, rue F. Buisson

dimanche 09 octobre

Fête de la Science

Découvrez l'infiniment petit et expérimentez tous azimuts !

Gratuit sur inscription

► 10h-18h, Direction des Services Techniques, 80 rue des Coutures



Retrouvez l'actualité de la réserve naturelle sur facebook !
@reservenaturelleLimay



© J. Barbarand et A. Poisson



© A. Borges

L'azuré des cytises, nouvelle espèce patrimoniale et protégée de la réserve naturelle, découverte par A. Borges.

Les équipes des co-gestionnaires de la réserve naturelle réunies pour une matinée d'échanges sur site, le 7 juin dernier.

27 kg de moutarde ont été utilisés afin de mettre en place le "protocole Moutarde" visant à compter et identifier les vers de terre des pelouses publiques de la ville avec les élèves durant la Fête de la Nature. Plus d'infos sur www.vigienature-ecole.fr



Les élèves, concentrés, à la recherche des vers de terre dans leur carré de prélèvement, sur les pelouses autour de la mairie.



© A. Borges

La Leucanie obsolète, un papillon nocturne lié à la végétation des zones humides de la réserve naturelle (les phragmites), vient d'être identifiée sur site. Son statut francilien (d'après le GILIF) est «menacé» et sa dernière observation dans les Yvelines datait de 1992 d'après A. Borges.



Le contenu des tribunes relève de la seule responsabilité de chaque groupe politique.

Fraternité

Ce mot nous est cher, et nous en faisons même une fête, à Limay ! Déjà, en 1789, il y a eu, en France, une « fête de la fraternité ».

Ce terme, nous le voyons, depuis toujours, inscrit aux frontons des mairies de notre pays. Mais prenons-nous le temps de nous demander, chacun, ce qu'il signifie pour nous ? Et, comment le vivons-nous, le mettons-nous en pratique ?

Le sociologue Émile Durkheim théorise la fraternité comme « une logique d'interdépendance entre les individus ». La fraternité est l'ouverture aux autres...

Pour beaucoup elle est associée, avec la solidarité et la tolérance, à des valeurs républicaines. Celles-ci peuvent s'acquérir par la culture, sous toutes ses formes, et par l'éducation. Celle reçue à l'école et en famille.

Vivre cette fraternité, c'est savoir reconnaître que, dans nos différences, nous sommes égaux, comme l'affirme la Constitution. Égalité à défendre au quotidien. Car elle n'est bien souvent qu'une aspiration universelle de l'humanité.

Ce mot évoque aussi la joie, celle d'être ensemble, dans le partage de moments conviviaux, chaleureux, comme nous les aimons et les proposons à Limay, lors

de diverses rencontres et fêtes, notamment la « Fête de la Fraternité »

Nous souhaitons à chacun un été reposant et fraternel !

LE GROUPE DE LA MAJORITÉ

Illusions ?

Monsieur le Maire explique partout que son programme est aux trois-quarts réalisé. Et s'en félicite. En 2 ans seulement ! Efficacité ? Manque d'ambition ?

La vie des Limayen-ne-s aurait-elle changé ? Nous ne le constatons guère.

Si ! Les impôts ont augmenté en flèche. La municipalité a dénoncé l'élargissement de la CAMY, à coups de réunions publiques et d'une mascarade de référendum local. Elle dirige notre communauté urbaine avec la droite. Tout va bien.

Sauf qu'entre-temps, le Maire s'est disputé avec l'ancien

Maire. La gauche, qu'il avait déjà contribué à diviser, l'est encore plus aujourd'hui.

Tout cela n'est pas à la hauteur de ce que peuvent attendre les Limayen-ne-s.

Dernier exemple en date de l'efficacité concrète de l'équipe : la zone bleue dans le centre ville et à la gare. Pas de concertation, pas de préparation. Le projet est reporté d'un mois juste après son lancement.

Au lieu de nous asséner motions sur motions en conseil municipal, au point qu'on se croirait en congrès syndical (de l'avis même du Maire), il faut se préoccuper de notre vie quotidienne.

Comment la municipalité compte-t-elle protéger les intérêts des Limayen-ne-s atteints par le développement du port ? Comment Monsieur le Maire cherche-t-il à rassurer et à rassembler ? Le drame de Magnanville nous rappelle le besoin de cohésion, avec nos forces de sécurité.

Et si, au lieu de diviser pour mieux régner, on cherchait l'unité ? Il faut construire Limay autrement.

En attendant, nous vous souhaitons un bel été.

Tristan Brams,
Pascale Sibaud

CONSTRUISONS LIMAY AUTREMENT

La défense des Limayens, parlons-en Monsieur le maire

Le conseil municipal du 30 mars a révélé la vraie nature de ce qui reste de la majorité conduite par M. Roulot. Et c'est l'ancien maire qui le dit « Le budget n'est pas sincère. Le contrôle de légalité ne devrait pas le valider ».

Les nombreux habitants du Boulevard Pasteur, alertés par une indiscretion, ont compris que leur bien allait être sacrifié par le maire pour l'agrandissement du Port de Paris. Par facilité, il préfère prendre les terrains des Limayens plutôt que ceux de l'ancienne centrale EDF, qui sont inutilisés depuis des décennies. Faut-il rappeler que M. Roulot a été employé par EDF où il

était représentant syndical. Il devrait savoir que ce ne sont pas les réserves sur l'accord que le conseil municipal a donné sur sa demande à l'extension du Port, qui vont arrêter l'État. Ces immeubles, logement comme locaux d'entreprises, ont été édifiés en vertu de permis de construire donnés récemment par le maire. Ce revirement est dramatique pour ceux qui habitent là depuis des années et qui vont perdre le travail d'une vie. C'est scandaleux de mépris pour cette population laborieuse, qu'il prétend à longueur de discours représenter.

Ce sont ces mêmes syndicats minoritaires qui depuis des jours dressent des barrages sur les routes ou devant les dépôts de carburants pour empêcher les habitants d'aller à leur travail, gagner leur vie et celle de leur

famille. Le droit de grève est sacré, mais celui de circuler librement et de travailler autant. Les mettre en cause, c'est attaquer notre société démocratique et la liberté de ses citoyens.

Au même titre, qu'assassiner un père et une mère de famille à Magnanville parce qu'ils sont policiers est aussi ignoble que massacrer des journalistes et des spectateurs à Paris, des danseurs à Orlando ou de simples civils partout dans le monde.

Pierre-Yves Challande,
Jean-Luc Maisonneuve,
José de Oliveira,
Thérèse Doré
AGIR POUR LIMAY

Il ne suffit pas de fêter les 80 ans du Front Populaire, pour prétendre être à l'écoute du peuple

Après 2 mois de grèves et occupations d'usines, les 7/8 juin 1936, sont signés les accords de Matignon : 2 semaines de congés payés, passage de 48h à 40h et augmentations de salaires sans précédent. Hollande, Valls et la Ministre du travail ont dû louper les cours d'Histoire !

Ils ne se rendent pas compte de la colère ! Ce qui est vrai au niveau national, l'est aussi pour le Maire de Limay et sa majorité :

- Colère des riverains du bvd Pasteur en découvrant le projet d'extension du Port, défendu par la majorité municipale lors du conseil du 19 mai entraînant

l'expropriation dans les 5 ans. Les habitants s'organisent et expriment publiquement leur désarroi ! Incompréhensible, le refus du Maire de prendre en considération notre proposition de demander à la Direction du port, de retravailler son projet sur les terrains EDF inutilisés depuis 30 ans et de maintenir la zone urbaine existante (conformément à l'engagement de l'ancienne majorité et de son maire, le PLU en atteste).

- Colère également des habitants des quartiers concernés par le stationnement en zone bleue (centre ville, gare et poste) : c'est la fin du stationnement gratuit à Limay ! La preuve : les habitants et les commerçants qui n'ont pas de quoi ranger leur voiture, devront payer des parkings chez les bailleurs avoisinants !

Le divorce est prononcé entre la majorité municipale et les Limayens !

Quelle belle idée de vouloir donner la parole au Peuple. Faut-il encore entendre, comprendre et surtout tenir compte de l'avis des citoyens.

François Maillard,
Servane Saint-Amaux,
Mickaël Botry,
Nicole Cordier,
Catherine Couturier,
Jacques Saint-Amaux
(maire honoraire et ancien conseiller général)
ÉLUS À L'ÉCOUTE DES LIMAYENS POUR PLUS DE SOLIDARITÉ ET D'ÉGALITÉ

NAISSANCES

BELKHEIR Naïl-Mohamed.....	27/03/2016
OUSSAID Manel.....	31/03/2016
IBN-EL-HADEK Yasmine.....	05/04/2016
ARTUC Asimin.....	06/04/2016
FREDHI Iyed.....	06/04/2016
BADI Ilyana.....	08/04/2016
XANTIPPE Balquis.....	09/04/2016
BAH Aymen.....	10/04/2016
BAILLY Luca.....	11/04/2016
BUQUET Emy.....	11/04/2016
MAGHZAE Nawel.....	12/04/2016
ZEVELINE Anthéa.....	14/04/2016
DIAO Amadou.....	15/04/2016
BERTINETTI Corentin.....	16/04/2016
THÉPAUT Léo.....	16/04/2016
FOURTIER M'TOUMO Khalis.....	18/04/2016
NARJAN Naim.....	18/04/2016
ÇATAK Servan.....	19/04/2016
YUNG Nessy.....	25/04/2016
MARTIGNON FERRANDIS Chloé.....	03/05/2016
BELHAFID Assya.....	04/05/2016
BEN SAADA Chérine.....	04/05/2016
AKDEMIR Muhammed.....	06/05/2016
ULRICH Kais.....	09/05/2016
GOUMIRI Maïssa.....	10/05/2016
KONKI Aïcha.....	10/05/2016
BOUTCHKALT Ilyas.....	11/05/2016
MARIOLI GRACE Milàn.....	13/05/2016
FDOL Razan.....	15/05/2016
LAMBERT Léon.....	16/05/2016
SOW Oumou.....	16/05/2016
ASLAN Ilhan.....	18/05/2016
HASNAOUI Amine.....	21/05/2016
SAYNI Barzan.....	26/05/2016
WINDERSTHEIN Swing.....	29/05/2016
ALTIN Amed.....	30/05/2016

DOS SANTOS Cynthia.....	17/06/2016
MARTINS Maël.....	17/06/2016

MARIAGES

GOUBAULT Cyril et SARNEL Mélanie.....	16/04/2016
LEVASSEUR Vincent et ANATOLE Cyntia.....	16/04/2016
ANGEL Jonathan et SAOUDENE Bahia.....	16/04/2016
DA ROCHA COITO Joaquim et DIAS FERREIRA Michelle.....	23/04/2016
COURREJOU Rémi et DRISSI Safya.....	23/04/2016
DEIANA Joris et FERNANDES Jennifer.....	30/04/2016
QUETTIER Serge et BATTESTINI Marie-Antoinette.....	06/05/2016
EL MOUCH Ismail et ID MOUCHE Khadija.....	14/05/2016
VEGLIS Antonin et VIVIER Nathalie.....	14/05/2016
AZZOUG Samir et LOMBA Tatiana.....	14/05/2016
ZASIECZNY Francis et LAINÉ Corinne.....	15/05/2016
DIALLO Mamadou et YA MOVOTO Grace.....	21/05/2016
AZZAZ Achour et ALVES Cindy.....	21/05/2016
DOGAN Ali et DOGAN Christine.....	27/05/2016
SKOUPITA Hassan et BENROMAR Fatima.....	27/05/2016
LIMOUNI Youssef et BEN HNIA Hind.....	28/05/2016
HÉRON Jonathan et BARFETY Fabienne.....	28/05/2016
CHASSAN Sébastien et FINOT Géraldine.....	04/06/2016
PINA Frédéric et FERREIRA Elodie.....	11/06/2016
VIGOT Jean et ARBAOUI Fatiha.....	11/06/2016
COCODEAU Guiliano et ERICHOT Adeline.....	18/06/2016
AFETTAH Abdeslam et MOUJDY Hafida.....	18/06/2016

DÉCÈS

CHERIFI Mohamed.....	09/04/2016
GOURHAN épouse PASKAL Françoise.....	12/04/2016
DOVI épouse BANDEIRA Kafui.....	17/04/2016
HAMEL Gilbert.....	25/04/2016
DEREEPER veuve LIENARD Nadine.....	29/04/2016
MAUDOUIN épouse MADELAINE Evelyne.....	08/05/2016
BOUSAKSOU Mohamed.....	12/05/2016
MASROUR épouse NEDJAR Houria.....	12/05/2016
BARBAROTTO Bepino.....	14/05/2016
CHEHIDA Nabil.....	17/05/2016
PARENT Jacques.....	17/05/2016
LAGES PIRES épouse DOS ANJOS GUILHO Maria.....	26/05/2016
LE GALL Gérard.....	27/05/2016
OBREJA Grigore.....	29/05/2016

**POMPES FUNEBRES CRITON
MARBRERIE FUNÉRAIRE**
MAISON FONDÉE EN 1901

- Crémation
- Transports de corps
- Travaux dans tous cimetières
- Contrats Prévoyances
- Obsèques



01 34 77 04 89

10, rue de Lorraine - 78200 Mantes-la-Jolie



**Vous souhaitez réserver
un emplacement publicitaire dans
"Limay Informations" ?**

Contactez Monsieur Bichet
Agence Française de Publicité
24, passage des Sablons - 93260 Les LILAS
au **06.45.44.85.75** ou au **09.82.42.87.23**
E-mail : **rfm.afp@gmail.com**

LES HALLES DE LIMAY

FRUITS - LÉGUMES - PRODUITS FRAIS - SURGELÉS



OUVERT AUX PARTICULIERS

du **LUNDI** au **SAMEDI**
de **8h30** à **19h30**

FERMÉ LE DIMANCHE

01.30.33.31.10

4 rue des Carrières - 78520 LIMAY

CHRISTIAN RECUPER

Récupération Fer et Métaux

- Achats et Récupération de Fers et Métaux
- Démolition Automobiles et Poids Lourds agréé
- Démolition et débarras d'usines
- Location de Bennes
- Enlèvement d'épave gratuit



Tél. : 01 30 42 85 85 & 01 30 42 85 15
Port. : 06 07 91 36 84 - Fax : 01 30 42 85 00



Zone des Marceaux - Rue Gustave-Eiffel
78710 ROSNY SUR SEINE
christian.recuper@orange.fr

Récupération de produits recyclables

Papier - Cartons - Archives - Bois
Plastiques - Métaux Ferreux
Métaux non Ferreux
Enlèvement et gestion de déchets tels
que Branchages, Terres et Végétaux

Gestion de déchets à éliminer

Déchets du bâtiment - TP - Gravats
Démolition etc...
Déchets industriels (DIB)
Chargement possible par nos soins
à l'aide de matériel adapté.

Vos Déchets, Nous Intéresse

Depuis Octobre 2005, nous développons le rachat au détail des ferrailles et métaux non ferreux, tels que le cuivre, zinc, alu, inox, laiton, plomb etc... Ainsi que les chutes de fil électriques et Batteries.

C'est pourquoi, que vous soyez Particulier, Artisan ou autre... Vos Déchets nous intéressent.

Nous avons la possibilité de mettre à votre disposition des bennes à ferrailles pour les grandes quantités.



Respecter l'Environnement c'est pour le bien être de chacun.



Acheminement des déchets dans sites Agréés